

Contrat de Crowdfunding LASERSYSTEM // AVILAB

Ce contrat est signé entre les parties “Avilab Fablab Avignon” et

“Mme/Mr

Avilab s’engage :

A acheter la découpeuse laser « **laser System P_SYS6000**», une fois 8000Eur récoltés.

A mettre à disposition la machine pendant 1 an à la personne ci dessus.

A permettre à la personne de couper 31h de coupe, en gérant de manière équitable pour ceux ayant le moins utilisé la machine.

A rendre tous les chèques si le projet échoue ou à les détruire par le feu.

A former les financeurs si le payement de la formation à eu lieu sur le site **Avilab.fr** dans les délais de 1 semaine min.

A ne pas accepter plus de 25 financeurs afin de maximiser la disponibilité.

Mme/Mr..... s’engage à :

Ne pas faire opposition à son chèque,

A approvisionner son compte suffisamment jusqu’à la fin du financement.

A payer l’adhésion sur le site (75Eur)

A payer le crowdfunding via un chèque de 300Eur.

A utiliser la machine sans la casser ou l’abîmer, toute casse non prise en charge par la garantie en 1 semaine à partir de la date de casse serait intégralement à la charge de

Mme/Mr

Mes heures d’utilisations consommées,

à présenter obligatoirement et cocher AVANT toute utilisation de machine.

(cochez pour une heure consommée.):

OOOOOO OOOOOO OOOOOO OOOOOO
OOOOOO OOOOOO Oo

Toute personne ne respectant pas les clauses ci-dessus sera banni pour une durée minimale de 1 an d’Avilab pour sécuriser les membres respectant ce contrat.

Des sanctions pouvant aller jusqu’aux poursuites judiciaires peuvent être appliqués.

Fait à Avignon, le :

Lu et approuvé :

Le financeur :

Lu et approuvé :

Le Fablab Avilab :